



Numéro de l'acte	2020-165-SPORTGH
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.5.2

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2020

QUESTION N° 2020-165

FINANCES : AVANCES SUR LES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2021 AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

RAPPORTEUR : Monsieur Stéphane FINARD

Plusieurs Présidents d'Associations Sportives ont sollicité un apport financier de la Municipalité afin d'avoir une trésorerie de fonctionnement pour le premier trimestre de l'exercice 2021.
Après avis favorable de la commission « sports » réunie le 1^{er} décembre 2020,
Il vous est proposé d'allouer une avance sur subvention comme suit :

ASSOCIATION	OBJET	SUBVENTION
AMGA	Avance sur subvention de fonctionnement 2021	15 000,00€
Piranha Club Natation	Avance sur subvention de fonctionnement 2021	3 500,00€
ESA Tennis	Avance sur subvention de fonctionnement 2021	7 500,00€
ESA Tennis de Table	Avance sur subvention de fonctionnement 2021	2 500,00€
ESA Football	Avance sur subvention de fonctionnement 2021	10 000,00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- ✓ le versement de ces avances sur subvention aux associations citées
- ✓ d'inscrire ces crédits au budget 2020.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,
Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES
Le 16 décembre 2020
Le Maire,



Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2020

Affiché le 17 décembre 2020

L'An Deux Mille Vingt le Seize Décembre à 18h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Communautaire de la CAPSO, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 10 décembre 2020 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date ainsi qu'à la CAPSO.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER - Gaëlle ROSE - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY - Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX - Corinne REANT - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Ludovic LELEU - Chloé KOCLEGA - Caroline SAUDEMONT – Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **25 présents**
- **1 absent non excusé**
- **0 absent excusé sans pouvoir**
- **3 absents excusés avec pouvoir**

Gaëlle ROSE ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Catherine LAMOOT ayant donné pouvoir à Hélène FAYEULLE

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

Madame Christine COURBOT est nommée secrétaire de séance.